



## Politique Environnementale – FEV France



En cohérence avec la politique environnementale du Groupe FEV, FEV France s'engage sur son site de Saint Quentin en Yvelines pour les essais électriques au sein du bâtiment batterie à :

Protéger l'environnement	Etre certifié	Etre conforme à la réglementation
		
Protéger l'environnement, et notamment, prévenir et réduire en continu l'empreinte environnementale et les impacts sanitaires de ses activités, en intégrant les principes du cycle de vie et de l'économie circulaire.	Améliorer continuellement ses performances environnementales en mettant en œuvre un Système de Management Environnemental certifié ISO 14001.	Satisfaire à ses obligations de conformité en se conformant aux réglementations et aux engagements du Groupe FEV.

Notre système de management, bien plus qu'un ensemble de dispositions et de règles, est le relais des valeurs qui nous animent pour fournir, au mieux, les services attendus.

Pour concrétiser vos ambitions et user de notre organisation comme d'un instrument d'amélioration et d'un vecteur de développement, nous avons définis deux axes prioritaires :

La maîtrise du tri, du traitement et de l'élimination des déchets.



La maîtrise des consommations d'énergie, d'eau et autres ressources.

Notre système de management est élaboré pour être conforme aux exigences du référentiel ISO 14001 version 2015. Il est l'expression simple et efficace de ces orientations à travers la mise en place d'objectifs, d'indicateurs et de mesure de l'efficacité de nos prestations.

Nos ambitions sont revues lors des revues de Direction durant lesquelles nous évaluons la performance de l'entreprise dans sa globalité et planifions les actions d'amélioration ou, lorsque nécessaire, les actions de correction.

La direction s'engage à appliquer cette politique environnementale et encourage toutes les personnes qui travaillent pour le compte de l'entreprise à collaborer à sa mise en oeuvre.

La Direction

